

saint-julien-l'ars

Celle qui conte aux oreilles des bébés

Bonjour les bébés, bonjour les grands ! Accompagnés de leur maman, papa, nounou, ou grand-parent, vingt bébés ont écouté ou entendu « les contelles pastels » de Mado Lagoutte ce mercredi matin à la bibliothèque. Noan, à peine un mois, était le plus jeune. En préambule, la conteuse tout de rouge vêtue, cheveux dressés sur la tête, pieds nus, a prévenu : « Laissez les enfants babiller, bouger. Ne les retenez pas. Les enfants écoutent avec leurs oreilles et avec les doigts de pieds mais pas avec les yeux. » Mado a alors modulé 45 minutes de contes, de comptines, de chants. Elle a détaillé son corps, fait des bruits avec sa bouche, fredonné, mimé, enfilé des chaussettes, mangé un gâteau... et usé du bâton de pluie. Ah, magie du bâton de pluie ! Il a mis tous les enfants à l'arrêt, suspendu leurs mouvements, capté leur regard et annoncé une autre histoire. Celle de Mado Lagoutte, conteuse pour bébé, a commencé

en 1987. Elle a toujours baigné dedans entre un papa qui racontait toujours des histoires de son invention et une maman qui les racontait avec un pinceau.

Dans la tradition orale

Depuis dix ans, elle en a fait sa profession pour petits et grands. Il lui faut beaucoup de temps pour construire ses spectacles pour ce public qui ne lui dira jamais si cela lui a plu ou pas. « Quoiqu'il en soit, je vais du début à la fin. Ce qui me dérange, c'est quand les enfants pleurent ; cela veut dire qu'ils sont en souffrance. » Elle puise son répertoire dans les contes de tradition orale, fait appel à la mémoire des nounous et des mamans qu'elle rencontre. C'est avec une berceuse sicilienne reçue de l'une d'elles qu'elle a mis fin en douceur à cette fabuleuse matinée. L'après-midi, Mado Lagoutte a conté pour les enfants à partir de 3 ans.

Le « Lire en fête spécial jeu-



Les mimiques, les sons, les gestes, les mots de Mado Lagoutte pour les bébés et... les grands.

nesse » préparé par Magali Fricout se poursuit jusqu'à la fin du mois avec l'exposition « Tous mes droits d'enfant », le décor de plage et la piscine bébé lecteur, un large choix de livres pour les tout-petits et d'ouvrages sur l'éveil culturel du bébé.

Contact : Mado Lagoutte, tél. 01.43.85.55.34 ou 06.89.97.28.79 ou madoazie@yahoo.fr ou <http://www.webzinemaker.com/madolagoutte>

en savoir plus

Les rendez-vous livres et contes pour bébés et nounous continuent avec le R.A.M de Vienne-et-Moulière. Responsable : Christelle Churlaud, tél.05.49.56.84.73. Autre rendez-vous enfant : du mardi 4 au samedi 8 novembre, semaine de la parentalité (thème des accidents domestiques) avec la maison géante à la MJC 21 de Lussac.

sèvres-anxaumont

La Maison des Sadébriens évoquée au conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni, en séance plénière, mercredi soir. Il a délibéré et adopté les quelques points à l'ordre du jour. Plus précisément sur la constitution de la commission d'appel d'offres pour la construction de la Maison des Sadébriens.

Afin d'éviter toute confusion, l'actuel chemin de la Brunetrie sera dénommé chemin de La Poupeterie.

Le conseil a également validé

des conditions particulières du contrat avec la Caisse nationale de prévoyance, pour 2009. Côté assainissement : il a décidé la modification du montant de la PRE et de celui des branchements.

Le conseil municipal a adopté la désignation d'un délégué pour siéger au service d'information géographique de la communauté de communes de « Vienne et Moulière ».

leignes-sur-fontaine

Jour de pêche pour des handicapés

Une cinquantaine d'adolescents et d'adultes handicapés se sont retrouvés autour d'un étang de Leignes-sur-Fontaine en fin de semaine dernière pour une journée de pêche organisée par le Centre départemental de sport adapté de la Vienne (CDSA).

Les résidents de l'IRJS (Institut régional des jeunes sourds), CRESAM (Centre de ressources expérimental pour enfants et adultes sourds aveugles ou sourds mal-

voyants) de Larnay, les adolescents venant des IME de Mauroc (Saint-Benoît), Vivonne, Montmorillon, des adultes des ESAT, des foyers occupationnels de Smarves, Châtellerault, Adriers, ou de MSA de Targé ont pu s'adonner aux joies de la pêche.

Le tout sous la responsabilité de leurs éducateurs et sous l'oeil vigilant et attentif de Philippe Rigaud et de l'éducatrice en charge de cette journée, Audrey Baudoux.

valdivienne

Le conseil ne veut pas perdre l'épicerie

Cette personne rend un grand service de proximité indéniable pour l'image de notre commune, a souligné le maire lors du dernier conseil municipal en parlant de Nathalie Trassard, propriétaire du fond du magasin d'alimentation (la mairie est propriétaire des murs) de Saint-Martin-la-Rivière. « Dans cette conjoncture économique actuelle très

difficile, nous nous devons de lui venir en aide. Car il n'est pas question de perdre cette épicerie. » Le conseil a décidé de revoir le montant du bail, de faire réaliser des travaux.

A l'ordre du jour figurait l'intervention de Jean-Henri Calmont, professeur agrégé d'histoire, au sujet d'un lot de documents anciens sur le patrimoine valdiviennois, re-

trouvé dans le grenier d'une demeure à Buxerolles, et qui appartenait à M. Brothier de Rollière, un habitant de Morthemmer (auteur du guide des rues de Poitiers : 1907). « Dans ces documents qui datent de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, que la commune a achetés lors d'une vente aux enchères, figurent des notes sur l'histoire de Morthemmer notam-

ment. Il y a également de la documentation géographique, des relevés pluviométriques, des notes sur l'archéologie... », a précisé Jean-Henri Calmont. Les pièces du dossier pourront être consultées en mairie une fois qu'elles seront sauvegardées.

••• Au fil des dossiers

Abattage d'arbres. Suite à un rapport d'expertise, le conseil a décidé à l'unanimité de faire abattre les cèdres de la mairie jugés dangereux pour la sécurité des passants.

Personnel communal. Une nouvelle secrétaire de mairie,

Christelle Simonet, actuellement en formation, occupera la fonction de secrétaire polyvalente à compter du 1^{er} novembre.

EDF. Suite à l'enquête publique, le conseil a donné un avis favorable sur le renouvel-

lement des autorisations de prise d'eau, de rejets liquides et gazeux du centre nucléaire de Civaux (CNPE).

Assainissement. Les travaux d'assainissement de la 18^e tranche devrait démarrer au mois de mai 2009.

Conférence. Témoignage de Gaston Hays (98 ans), de Morthemmer, soldat de la ligne Maginot en 1940. Conférence menée par Robert Chanet vendredi 7 novembre, à 20 h 30, au Moulin Bourgeois.

jardres

> **OBJETS TROUVÉS.** Un blouson rouge et une paire de lunettes trouvée sur le chantier du lotissement Le Bois de la Tour. S'adresser à la mairie.

> **CONSEIL MUNICIPAL.** Réunion le samedi 26 octobre, à 9 h, à la mairie.

st-pierre-de-maillé

> **OFFICE RELIGIEUX.** Samedi 1^{er} novembre, messe à Angles-sur-l'Anglin, à 9 h 30 et à Saint-Pierre-de-Maillé à 11 h. Dimanche 2 novembre, messe à La Bussière, à 9 h 30 et à Vicq à 11 h.

150 footballeurs débutants au stade

Le stade a accueilli pour la première fois, samedi dernier, un plateau de 150 jeunes footballeurs en herbe, âgés de 5 à 8 ans, venus des clubs de tout le département.

Ils ont joué chacun trois matchs de dix minutes, arborant avec fierté leurs maillots rouge, bleu, blanc, vert... Aux couleurs de leurs clubs respectifs.

tercé

> **CAVALIERS DU BAS ROUGE.** Vendredi, à 20 h 30, salle du Friaula, assemblée générale.

valdivienne

> **BOURSE AUX VÊTEMENTS.** Bourse organisée par l'association Etoffe de soie samedi 25 octobre, de 9 h à 17 h, à la salle des fêtes de Saint-Martin-la-Rivière. Dépôt vêtements enfant, adulte, puériculture et jouets du mercredi 22 au vendredi 24 octobre, de 14 h à 18 h 30, au sous-sol de la salle des fêtes. Tarif du dépôt : 2 € la liste de 15 articles, 10 % grosse puériculture (limité à 15 articles par déposant pour les vêtements d'adultes). Contact : Chantal Bourgoin 05.49.56.36.11 ou Me Pinaud 05.49.56.13.70.

> **AINÉS SALLES-EN-TOULON.** Prochaine réunion mensuelle jeudi 6 novembre, à partir de 13 h 30. Inscriptions pour le banquet annuel dimanche 14 décembre. Pour les candidats au conseil d'administration, s'inscrire au plus tard pour le 30 novembre. Tél. 05.49.56.34.47.

> **COMITÉ DES FÊTES DE MORTHEMER.** Assemblée générale samedi 25 octobre, à 10 h, pour le comité de gestion de la pêche, et à 10 h 30 pour le comité des fêtes, salle de la mairie annexe.

correspondants nr

Saint-Julien-l'Ars.
Danielle Proust,
tél. 05.49.56.75.82.
Courriel : proust.danielle@wanadoo.fr
Sèvres-Auxaumont.
Michel Lacroix.
Tél. 05.49.45.72.55.
Courriel : michellacroix@aol.com
Valdivienne.
Robert Benoist,
tél. 06.72.40.00.95.